

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



ÉTAT-MAJOR
DE ZONE DE DÉFENSE
DE BORDEAUX

DIVISION APPUI AU
FONCTIONNEMENT DU
MINISTÈRE

BSEI

Dossier suivi par :
Patricia DUPOUY
ESID-BDX

Bordeaux, le 15 DEC. 2014

N° 503 554 /DEF/EMZD-
BDX/DIV.AFM/BSEI/NP

Le général de division Christophe de Gouttes,
général adjoint à l'officier général
de la zone de défense et de sécurité sud-ouest,
et commandant la zone terre sud-ouest

à

Madame Christine SANCHEZ

OBJET : 33 – Communauté de Communes du Sud-Gironde.
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
Porter à connaissance. Consultation

RÉFÉRENCE : lettre du 5 novembre 2014 de la DDTM de la Gironde.

PIECE JOINTE : Annexe 1 Emprises et Servitudes.

Par correspondance de référence, vous me demandez de vous transmettre toute information utile à l'élaboration du PLUi du Sud-Gironde composé de 29 communes (33).

L'instruction du dossier laisse apparaître sur l'ensemble du territoire de ce PLUi la présence d'une emprise et de deux servitudes appartenant au ministère de la Défense (voir PJ).

Par voie de conséquence, je vous serai reconnaissant de bien vouloir continuer à m'associer aux travaux relatifs à l'élaboration du PLUi du Sud-Gironde.

Le lieutenant-colonel Eric DORNIER
Chef de la division appui au fonctionnement
du ministère
par suppléance



DESTINATAIRE :

- DDTM de la Gironde
S.U.A.T.
Unité Planification, Energie, Climat
A l'attention de Christine SANCHEZ
Cité Administrative – BP 90 -
33090 BORDEAUX Cédex

COPIE :

- ESID-Bordeaux
DIVPLAN/BACSD/Cel Urbanisme
CS 21152
33068 BORDEAUX CEDEX

ANNEXE 1 : emprise et servitudes

PLUi DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD GIRONDE.

SEULES LES COMMUNES EN ROUGE SONT GREVEES D'EMPRISE(S) ET/OU DE SERVITUDE(S).

1 Balizac, 2 Bieujac, 3 Bommès, 4 Bourideys, 5 Castets-en-Dorthe, **6 Cazalis**, 7 Coimères, 8 Fargues, 9 Hostens, 10 Langon, 11 Léogéats, 12 Louchats, **13 Lucmau**, 14 Mazerès, 15 Noaillan, **16 Orignè**, 17 Pompejac, **18 Prechac**, 19 Roaillan, **20 Saint-Léger-de-Balsan**, 21 Saint-Loubert, 22 Saint-Pardon-de-Conques, 23 Saint-Pierre-de-Mons, 24 Saint-symphorien, 25 Sauternes, 26 Toulènnè, 27 Le Tuzan, 28 Uzèstè, 29 Villandraut.

Emprise (1):

- 4000046332K Polygone d'essais de Captieux:
- 1 commune : Lucmau.

Servitudes (2):

- PT2 Radiobalise du camp de Captieux (Landes) protégée par décret du 16 juin 1996:
- 1 commune : Lucmau.
- PT2 Faisceau hertzien de Guillos « Lahon » (Gironde) à Retjons « Le Poteau » (Landes) protégé par décret du 15 septembre 2012:
- 6 communes : Balizac; Cazalis; Lucmau ; Orignè ; Prechac ; Saint-Léger-de-Balsan.

Emprises et servitudes sont gérées par l'Etablissement du Service d'Infrastructure de la Défense de BORDEAUX.

Adresse postale : ESID BORDEAUX 223 RUE de Bègles - CS 21152 – 33068 BORDEAUX Cedex